

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR FEVRIER 1991

01 février : Tunisie-France : Visite diplomatique, à Tunis de M. Michel Vauzelle, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, qui se rend également à Alger (6 février), et à Rabat (8 février), afin d'expliquer le sens de l'engagement de la France dans la guerre du Golfe.

05 février : Tunisie-France : Signature, à Tunis, d'un accord de coopération par M. Tahar Azaiez, ministre de la Formation professionnelle, et M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la Formation professionnelle.

Economie : Augmentation de 5 à 7% des prix des carburants, des tabacs et des produits alcoolisés.

06 février : Economie : M. Mohamed Ghannouchi, ministre de l'Economie et des Finances, estime que le taux de croissance pour l'année 1991, fixé initialement à + 4.5%, sera nul ou ne dépassera pas 1%.

Tunisie-Italie : Signature d'un accord de coopération scientifique et culturelle qui prévoit notamment, l'extension de la RAI uno à tout le territoire tunisien et la participation d'artistes italiens au Festival de Carthage.

Politique : A Kébili et Souak-Lahad (sud tunisien), une marche pacifique de soutien à l'Irak devient le théâtre de violents incidents entre manifestants et forces de l'ordre.

Economie : Libération des prix de la viande bovine : cette mesure a pour but de relancer la production bovine et d'écartier les conflits dus au non-respect des tarifs réglementaires.

07 février : Tunisie-France : Rencontre au palais du Bardo, entre M. Béji Caïd Essebsi, président de la Chambre des Députés, et M. Pierre Méhaignerie, président du groupe parlementaire de l'Union du centre.

08 février : Diplomatie : Nomination de M. Hamadi Essid en tant que délégué permanent de la Tunisie auprès de l'UNESCO à Paris, et de M. Ismaël Khelil, ancien ministre des Affaires étrangères, en tant qu'ambassadeur de la Tunisie à Washington.

09 février : Commémoration : Célébration du 33ème anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, en présence de MM. Hamed Karoui, premier ministre tunisien, et Mouloud Hamrouche, chef du gouvernement algérien.

10 février : Guerre du Golfe / Tunisie-Pakistan : Visite à Tunis, de M. Nawaz Sharif, premier ministre de la République islamique du Pakistan, (10-11 février), dans le cadre des

consultations diplomatiques tendant à favoriser la cessation des hostilités dans le Golfe.

11 février : Guerre du Golfe / Tunisie-Irak : Le président de la République tunisienne, M. Zine el Abidine Ben Ali, reçoit au palais de Carthage, le Dr Saâdoun Hammadi, vice-premier ministre irakien, et M. Ghanem Aziz, vice-président de l'Assemblée nationale irakienne, dans le cadre des contacts entrepris par l'Irak avec les pays arabes.

12 février : Tunis-France : M. Habib Boularès, ministre des Affaires étrangères, reçoit M. Philippe Seguin, député RPR à l'Assemblée nationale française, qui a rappelé la nécessité de «sauvegarder les liens existants entre la Tunisie et la France».

14 février : Guerre du Golfe : Le porte-parole de la Présidence de la République tunisienne, annonce que la journée du 14 février 1991 sera une journée de deuil national à la mémoire des victimes irakiennes de l'abri du quartier Amryia, à Bagdad, bombardé par les «forces coalisées» le 13 février.

16 février : Colloque : Forum international des femmes pour «la Paix dans la dignité», organisé, au Palais des Congrès, par l'Union nationale des Femmes de Tunisie (16-17 février). **Politique :** Rassemblement autorisé, à Tunis, et à Sousse, de l'UGTT et de plusieurs partis de l'opposition, afin de protester contre «les raids meurtriers des forces coalisées contre les populations civiles irakiennes».

17 février : Politique : «Agression criminelle» perpétrée par une trentaine de personnes se réclamant du mouvement islamiste «en-nahdha», contre les locaux d'un siège du Comité de coordination du RCD (Bab Souika, Tunis) : vive condamnation de la part du gouvernement et des principaux partis de l'opposition.

18 février : Tunisie-Belgique-Luxembourg : Commission mixte de coopération économique et technologique tuniso-belgo-luxembourgeoise, placée sous la présidence de MM. Mohamed Ghannouchi, ministre de l'Economie et des Finances, et Robert Urbain, ministre belge du Commerce extérieur (en visite officielle du 17 au 21 février) : un nouveau crédit de 6.7 M.D.T. est accordé à la Tunisie.

19 février : Education : Célébration de la journée de la santé scolaire (1991), qui a pour thème «l'enfant et le handicap».

Tunisie-Etats-Unis : Réduction sensible de l'aide totale amé-

ricaine à la Tunisie pour l'année 1991, (19,45 M \$, contre 58,7 M \$ en 1990) : maintien de l'aide alimentaire et suppression de l'aide en matériel militaire (29,8 M \$).

UMA-CEE : Tenue, à Tunis, d'un séminaire sur «*l'impact du marché unique européen de 1992 et les relations CEE-UMA*», organisé par l'Agence de Promotion de l'industrie (API) et le secrétariat d'Etat belge à l'Europe, en présence du secrétaire d'Etat, Mme Anne-Marie Lizin.

Politique : La Chambre des députés adoptent le projet de loi en vertu duquel «*le 7 novembre* » fait désormais partie des jours fériés, chômés et payés.

20 février : **Remaniement ministériel** : Le nouveau gouvernement se compose comme suit : *Premier Ministre* : Hamed Karoui; *ministre de la Justice* : Abderrahim Zouari; *ministre directeur du cabinet présidentiel* : Mohamed Jéri; *ministre des Affaires Etrangères* : Habib Ben Yahia; *ministre de la Défense* : Habib Boularès; *ministre de l'Intérieur* : Abdallah Kallel; *ministre des Finances* : Mohamed Ghannouchi; *ministre de l'Economie* : Sadok Rabah ; *ministre du Plan* : Mustapha Nabli; *ministre de l'Agriculture* : Mouldi Zouaoui; *ministre des Domaines de l'Etat* : Mustapha Bouaziz; *ministre des Transports* : Faouzi Belkahia; *ministre de l'Equipe-ment et de l'Habitat* : Ahmed Friaa; *ministre du Tourisme et de l'Artisanat* : Mohamed Jegham; *ministre des Communications* : Habib Lazreg; *ministre de l'Education et des Sciences* : Mohamed Charfi; *ministre de la Culture* : Moncer Rouissi; *ministre de la Santé Publique* : Dali Jazi; *ministre des Affaires sociales* : Ahmed Smaoui; *ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi* : Taoufik Cheikhrouhou; *ministre de la Jeunesse et de l'Enfance* : Mohamed Saâd. Par ailleurs, l'ex-ministre de la Justice, M. Chedli Neffati, est nommé secrétaire général du Rassemblement constitutionnel Démocratique (RCD). On notera la création auprès du Premier Ministère, d'un secrétariat d'Etat à la Recherche scientifique, confié à M. Sadok Chaâbane.

Média : M. Abdelhafidh Harguem, est nommé directeur général de la Radio Télévision Tunisienne (RTT), en remplacement de M. Slaheddine Smaoui, nommé conseiller auprès du Président de la République.

22 février : **Tunis-Soudan** : Visite officielle en Tunisie (22-24 février) du Général Omar Hassen Ahmed el Bachir, président du Conseil de Commandement de la Révolution de Salut national au Soudan. Les entretiens avec le président Zine el Abidine Ben Ali ont porté sur la guerre du Golfe et sur la coopération bilatérale.

Tunisie-France : Le maire de Tunis M. M'hamed Ali Bouleyman, reçoit M. Robert Paul Vigouroux, maire de Marseille, et la délégation qui l'accompagne, venus en «*visite d'amitié*», participer à la «*conférence pour la paix, la coopération et le développement*».

23 février : **Diplomatie** : «*Conférence pour la paix, la coopération et le développement*», organisé à Tunis, à l'initiative de l'Office des Tunisiens à l'Etranger, les 23 et 24 février; participation de plusieurs délégations étrangères, venues de France, Italie, Belgique, et Allemagne, et interventions

des ministres tunisiens des Affaires Etrangères, de l'Economie et des Finances, de la Culture, des Affaires Sociales, du Plan et Développement Régional.

25 février : **Politique** : lors de la cérémonie de prestation de serment des membres du gouvernement, le président de la République, M. Zine el Abidine Ben Ali, lance «*un appel pressant pour l'arrêt des combats et la cessation de la guerre dévastatrice*». Il rappelle aussi dans son discours, que«*la liberté de décision et l'invulnérabilité se mesurent uniquement à l'indépendance économique*».

Tunisie-Italie : Signature, à Tunis d'une convention, entre l'Entreprise tunisienne d'Exploitation pétrolière (ETAP), et la société italienne AGIP Africa LTD, pour l'attribution d'un permis de recherche des hydrocarbures liquides et gazeux à el-Haouaria (zone maritime du Cap-Bon).

28 février : **Culture** : Rencontre entre Mme Edmonde Charles-Roux, écrivain, et Mme Néziha Mezhoud, présidente de l'Union nationale des Femmes de Tunisie (UNFT). Les entretiens ont permis de dégager des axes de coopération dans les domaines de «*l'enfance, la santé et la femme, l'action municipale en collaboration avec la mairie de Marseille*».

Criminalité : Assassinat à Sidi Bou Saïd, de M. Robert San Akkermann, premier secrétaire de l'Ambassade des Pays-Bas à Tunis.

01 mars : **Tunis-Suède** : Création d'une entreprise mixte tuniso-suédoise «*de mise en valeur de l'agro-combinat*» à Menzel Temime (Cap Bon).

03 mars : **Tunisie-Algérie** : M. Habib Ben Yahya, ministre des Affaires étrangères, accueille M. Saïd Ahmed Ghozali, ministre algérien des Affaires étrangères, venu participer aux travaux de la commission mixte tuniso-algérienne.

04 mars : **Tunisie-Algérie** : Réunion de la «*Grande Commission Mixte*» tuniso-algérienne, à Tunis, autour notamment de projets tendant à la dynamisation des échanges commerciaux entre les deux pays : harmonisation des politiques concernant la sécurité sociale, mise en valeur des zones frontières par des projets industriels mixtes, convergence de vue sur le rôle de l'UMA comme «*ensemble régional crédible sur la scène internationale*».

05 mars : **Politique économique** : Démarrage de la consultation nationale sur le 8ème Plan de développement économique et social. Cinq partis politiques ont délégué des représentants pour participer aux travaux des douze commissions chargées de l'élaboration du Plan quinquennal, qui a pour objectif l'augmentation du niveau de vie en Tunisie (réduction du chômage et du seuil de pauvreté) et la consolidation de l'éducation et de la formation, en prévision d'une évolution de la croissance de 7% d'ici l'an 2000.